



Mettre en place des procédures de contrôle interne

Contexte

Si le contrôle interne est souvent vu comme réservé au seul secteur marchand, c'est pourtant un outil dont le secteur associatif de solidarité doit se saisir. Face notamment à la complexité et à l'instabilité de l'environnement juridique et financier, aux contraintes budgétaires, il permet aux dirigeants associatifs un meilleur pilotage de leur organisation.

Objectifs pédagogiques

- **Prendre conscience de l'intérêt du contrôle interne**
- **Identifier les risques inhérents au fonctionnement et aux activités associatives**
- **Mettre en place un contrôle interne efficace**

Programme

- Pourquoi du contrôle interne dans le milieu associatif ?
- Définition et limites du contrôle interne
- Cartographie des principaux risques
- La mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs des associations : questions à se poser, procédures à mettre en place
- L'évaluation de l'efficacité du contrôle interne : quels contrôles opérer ?

Intervenante

Séverine LOUBARESSE, Cabinet TEOREM ARESXPRT, expert-comptable et commissaire aux comptes, en charge du secteur de l'ESS

Points forts

Une approche du contrôle interne spécifique aux associations sociales et médico-sociales et qui ne se réduit pas à son aspect financier.

Consultez notre **catalogue 2019**
avec liens vers les programmes détaillés



Date(s) et lieu(x) :

- Lyon : 31 janvier 2019

> [s'inscrire en ligne](#)

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

Adhérent cotisant **300 €**
Public **400 €**

Public :

Dirigeants bénévoles et salariés

Pré-requis :

Aucun - Nous vous conseillons de venir en binôme administrateur/directeur, afin de ne pas réduire le contrôle interne à sa seule approche financière

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et échanges
- Support pédagogique

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence
- Évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Votre contact :

formation@uriopss-ara.fr

URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes
259, rue de Créqui
69003 LYON
04 72 84 78 16

